



N°91
Mai 2013

Lettre d'information de l'Antenne de la CTC à Bruxelles

SOMMAIRE

BREVES p.2 à 6

- ☆ **Affaires maritimes et Pêche**
[Accord sur la réforme de la Politique commune de la pêche](#)
- ☆ **Concurrence**
[Révision du règlement général d'exemption par catégorie](#)
- ☆ **Culture**
[Nouvelle proposition de régime de restitution de trésors nationaux](#)
- ☆ **Développement**
[La reconnaissance du rôle des autorités locales et régionales des pays partenaires en matière de développement](#)
- ☆ **Environnement**
[Adoption de la stratégie de l'UE en matière d'infrastructure verte](#)
[Publication du rapport annuel sur la qualité des eaux de baignade en Europe](#)
- ☆ **Politique de cohésion**
[Soutien aux États membres les plus touchés par la crise](#)
- ☆ **Recherche et innovation**
[Éco-innovation: rapport sur les aides accordées aux PME dans le cadre du programme pour l'innovation et la compétitivité](#)
- ☆ **Santé animale**
[Moratoire sur les pesticides tueurs d'abeilles](#)

[Site conseillé](#) p.6

[Agenda](#) p.7

[Appels d'Offres](#) p.8 à 9

[Offres de partenariat](#) p.10

[Consultations](#) p.11

[Bibliothèque](#) p.12 à 14

CONTACT

Antenne de la CTC
36 rue Breydel
B- 1040 Bruxelles
Email : ctc.bruxelles@skynet.be

A LA UNE

12 nouvelles actions pour favoriser l'exercice par les citoyens de leurs droits



La Commission européenne vient de présenter le rapport 2013 sur la citoyenneté de l'Union (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »), qui marque le lancement d'une politique destinée à renforcer les droits des citoyens de l'UE au moyen de 12 actions visant à supprimer les obstacles auxquels ils sont encore confrontés au quotidien. Ces actions sont les suivantes :

- supprimer les obstacles pour les travailleurs, les étudiants et les stagiaires dans l'UE par :
 - ⇒ l'extension au-delà des 3 mois obligatoires du droit dont bénéficient les demandeurs d'emploi de percevoir des indemnités de chômage de leur pays d'origine pendant qu'ils cherchent un emploi dans un autre État membre de l'UE ;
 - ⇒ la définition d'un cadre qualitatif pour les stages, qui précise les droits et obligations des parties, pour garantir que les stages ne sont pas utilisés comme une forme d'emploi non rémunéré.
- réduire les formalités administratives dans les États membres par :
 - ⇒ la suppression des entraves administratives et la simplification des procédures pour les citoyens qui vivent et voyagent dans l'UE (en facilitant notamment l'acceptation des documents d'identité et de séjour) ;
 - ⇒ le lancement d'initiatives pour favoriser de meilleures pratiques fiscales dans les situations transfrontières ;
 - ⇒ la reconnaissance des certificats de contrôle technique délivrés pour les véhicules.
- protéger les personnes les plus vulnérables dans l'UE par :
 - ⇒ la favorisation de la mobilité des personnes handicapées via la conception d'une carte européenne d'invalidité ;
 - ⇒ la consolidation des droits procéduraux des citoyens soupçonnés ou accusés dans le cadre d'une procédure pénale, en tenant compte de la situation particulière des enfants et des citoyens vulnérables.
- supprimer les obstacles aux achats effectués dans l'UE par :
 - ⇒ l'amélioration des modalités de règlement des litiges transfrontières portant sur des sommes modestes, consécutifs à des achats effectués en ligne ou dans un autre pays de l'UE ;
 - ⇒ la conception d'un outil en ligne rendant l'acquisition de produits numériques plus transparente et permettant aux citoyens de comparer les offres à l'échelle de plusieurs pays, et le lancement d'une campagne sur les droits des consommateurs.
- favoriser la disponibilité d'informations ciblées et accessibles dans l'UE par :
 - ⇒ la mise en ligne d'outils de formation à destination des administrations locales pour comprendre les droits dont jouissent les citoyens européens en matière de libre circulation ;
 - ⇒ la fourniture d'informations sur les interlocuteurs auxquels s'adresser pour que les citoyens obtiennent réparation en cas de violation de leurs droits et en leur prodiguant des conseils simples sur son [site web central Europa](#).
- le renforcement de la participation des citoyens au processus démocratique en les sensibilisant à leurs droits électoraux, en proposant des moyens leur permettant de conserver leur droit de vote aux élections nationales dans leur pays d'origine, et l'élargissement de l'espace public européen.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/justice/newsroom/citizen/news/130508_en.htm

AFFAIRES MARITIMES**Accord sur la réforme de la Politique commune de la pêche**

Le Conseil, le Parlement européen et la Commission européenne sont finalement parvenus à un accord, le 30 mai dernier sur la réforme de la Politique commune de pêche (PCP) qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier prochain, bouclant ainsi le dossier sous présidence irlandaise, à l'exception du volet sur le futur Fonds européen pour la Pêche et les affaires maritimes (FEAMP) qui continuera à être négocié sous présidence lituanienne. Selon la Commissaire en charge de la Pêche, Mme Maria DAMANAKI, il s'agit « *d'une avancée historique pour tous les acteurs des secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Nous allons changer radicalement notre façon de pêcher dans le futur.* ».



L'objectif de la réforme de la PCP est de mettre fin à la surpêche et de faire de la pêche une activité durable tant sur le plan environnemental qu'économique et social. La réforme vise ainsi établir des conditions qui devraient permettre de meilleures perspectives tant pour les stocks halieutiques et les pêcheries, que pour le milieu marin dont ils dépendent. Pour ce faire, la PCP tend à ramener les stocks halieutiques à des niveaux durables en adoptant une approche fondée sur des avis scientifiques pour la fixation des possibilités de pêche. Elle vise également à soutenir la croissance sectorielle durable, à créer des possibilités d'emploi dans les zones côtières et, enfin, à fournir aux citoyens de l'UE un approvisionnement sain et durable en poissons.

Les grandes lignes du compromis sont notamment les suivantes :

- Le rendement maximal durable (RMD) c'est-à-dire le niveau de pêche permettant le renouvellement de l'espèce sera atteint dès 2015 là où c'est possible et au plus tard en 2020 pour toutes les espèces.
- Les possibilités de pêche annuelles (TAC) ou quotas devront respecter les avis scientifiques et les États membres tiendront compte, pour leur attribution, de critères environnementaux, économiques et sociaux et pourront donner des incitations aux navires qui pratiquent une pêche durable, utilisent des engins plus sélectifs ou des techniques de pêche moins nuisibles pour l'environnement ;
- Afin de limiter les rejets, toutes les captures faisant l'objet de limites de capture ou, comme en Méditerranée, les captures soumises à des tailles minimales de débarquement seront ramenées et conservées à bord des navires de pêche puis débarquées et imputées sur les quotas. Cette disposition sera aussi mise en place de façon progressive, selon les zones et espèces, dès 2015 et au plus tard, partout et pour toutes les toutes espèces, d'ici 2017.
- Les zones biologiquement sensibles verront leur protection renforcée.
- Enfin, sur les plans pluriannuels de gestion – point d'achoppement du Conseil et du Parlement, la question n'a pas été résolue, mais la formule retenue dans le compromis est la plus neutre possible en l'attente de la résolution du conflit qui porte sur leurs compétences respectives.

Plus d'info : http://ec.europa.eu/fisheries/reform/index_fr.htm

CONCURRENCE**Révision du règlement général d'exemption par catégorie**

La Commission européenne vient de lancer une consultation publique, ouverte jusqu'au 28 juin prochain, invitant les parties intéressées à présenter leur position sur une première proposition de révision du règlement général d'exemption par catégorie (voir rubrique « [Consultations](#) »).

Mis en place en 2008, le règlement général d'exemption par catégorie vise, par un contrôle simplifié, à alléger la charge administrative qui pèse sur toutes les parties concernées en autorisant « automatiquement » certaines aides octroyées selon les objectifs de la stratégie UE 2020 et qui ne faussent pas la concurrence et les échanges dans le marché intérieur.

La proposition de la Commission prévoit plus de possibilités pour les pouvoirs publics d'intervenir dans différents secteurs et élargit ainsi les possibilités d'aides au soutien de la recherche et de l'innovation, d'investissements verts, du capital-risque avec notamment un relèvement des seuils. La proposition de règlement simplifie également les possibilités d'aides aux PME et à leur démarrage et introduit de nouvelles dispositions pour les énergies renouvelables, le chauffage urbain, l'assainissement des sites pollués, ou la promotion des projets de coopération transfrontalière, offre également de plus grandes possibilités pour le soutien à l'emploi des jeunes, et simplifie les dispositions pour les aides à la formation.

Enfin, il est proposé que des domaines non couverts auparavant - tels que les aides en faveur de la culture, celles destinées à remédier aux dommages causés par les calamités naturelles et celles en faveur de projets cofinancés par l'UE (Ex. : JESSICA) – le soient à l'avenir.

Plus d'info : http://ec.europa.eu/competition/consultations/2013_gber/index_en.html

CULTURE

Nouvelle proposition de régime de restitution de trésors nationaux

La Commission européenne vient de présenter une nouvelle proposition de régime de restitution de biens culturels ayant quitté illégalement le territoire d'un État membre, renforçant ainsi les dispositions de la directive de 1993 qui se sont avérées peu efficaces (Voir rubrique « *Bibliothèque* »). En effet, suite aux différentes évaluations de la Commission, la directive de 1993 ne dissuade pas suffisamment les criminels qui ciblent spécifiquement les biens culturels et n'empêche pas le trafic de biens culturels dont la provenance est inconnue.

Les modifications proposées par le nouveau projet sont notamment les suivantes :

- un élargissement de la définition des biens culturels afin d'y inclure tous les biens classés comme « trésors nationaux de valeur artistique, historique ou archéologique », selon la législation des États membres de l'UE ;
- le recours au système d'information du marché intérieur pour faciliter la coopération administrative et l'échange d'informations entre les autorités nationales ;
- une prolongation du délai dans lequel des États membres peuvent engager une action en restitution auprès des tribunaux de l'État où le bien se trouve ;
- le transfert de la charge de la preuve à la personne qui détient le bien culturel : si la restitution du bien est ordonnée par la juridiction nationale et si les personnes qui détiennent le bien en question réclament une indemnité pour le rendre, elles seront tenues de prouver qu'elles ont fait preuve de la diligence requise lors de son acquisition et qu'elles se sont assurées de son origine légale.

La proposition de la Commission a été soumise pour adoption, au Parlement européen et au Conseil.

Plus d'info : http://ec.europa.eu/enterprise/policies/single-market-goods/internal-market-for-products/cultural-goods/index_en.htm

DEVELOPPEMENT



La reconnaissance du rôle des autorités locales et régionales des pays partenaires en matière de développement

La Commission européenne vient de publier une communication sur le rôle des autorités locales et régionales (ALR) en matière de développement intitulée « Accorder une autonomie accrue aux autorités locales dans les pays partenaires pour une meilleure gouvernance et des résultats plus concrets en matière de développement » (voir rubrique « *Bibliothèque* »).

Dans cette communication, la Commission reconnaît notamment les ALR des pays partenaires comme des acteurs politiques qui doivent être pleinement associés à la définition et à la mise en place des politiques de développement national. Cette reconnaissance marque une évolution de la vision et du partenariat de la Commission européenne avec ALR des pays partenaires.

Concernant les ALR européennes, la Commission estime que l'UE doit continuer à soutenir et coordonner la coopération décentralisée et transfrontière entre ces collectivités et celles des pays partenaires car cette coopération offre une réelle valeur ajoutée à la mise en œuvre des actions de développement (transfert de savoir-faire entre pairs, renforcement de la participation des acteurs locaux à l'espace public).

La Commission européenne prend également acte que de nombreuses ALR européennes jouent un rôle de bailleur de fonds et les appelle à mettre en commun leur savoir-faire et à débiter une coopération plus systématique pour intensifier l'impact de la coopération décentralisée.

Concernant les associations d'ALR, la Commission s'efforcera de les impliquer dans la programmation des priorités nationales et locales et dans la mise en œuvre des programmes correspondants qu'elle finance, en particulier ceux ayant trait à la décentralisation, et facilitera l'établissement de partenariats entre les associations européennes et celles des pays partenaires.

ENVIRONNEMENT

Adoption de la stratégie de l'UE en matière d'infrastructure verte

La Commission européenne a récemment adopté une nouvelle stratégie visant à encourager le recours à l'infrastructure verte et à promouvoir la prise en compte systématique des processus naturels dans le cadre de l'aménagement du territoire (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »).

Selon la définition, l'infrastructure verte est un réseau constitué de zones naturelles et semi-naturelles et d'autres éléments environnementaux faisant l'objet d'une planification stratégique, conçu et géré aux fins d'une large gamme de services éco-systémiques. Ce réseau intègre des espaces verts et d'autres éléments physiques des zones terrestres et marines.

L'infrastructure verte représente ainsi un outil utilisant la nature pour générer des avantages écologiques, économiques et sociaux : création d'emploi, transformation des villes en lieux de vie et de travail plus attrayants, développement de la faune même en milieu urbain. De plus, elle est souvent moins onéreuse et plus durable que les solutions de substitution qu'offre le génie civil traditionnel. Les parcs à la biodiversité riche, les espaces verts et les couloirs d'air frais sont des exemples d'infrastructures vertes permettant d'atténuer les effets négatifs des vagues de chaleur estivales.

La stratégie porte sur les 4 axes suivants :

- la promotion de l'infrastructure verte dans les domaines d'action de l'agriculture, la foresterie, la nature, l'eau, la mer et la pêche, la politique de cohésion, les changements climatiques, les transports, l'énergie, la prévention des catastrophes naturelles et l'utilisation des terres. D'ici la fin de l'année 2013, la Commission définira des orientations sur la manière d'intégrer l'infrastructure verte dans la mise en œuvre de ces politiques de 2014 à 2020 ;
- l'amélioration de la recherche et des données, le renforcement du socle des connaissances et la promotion des technologies innovantes soutenant l'infrastructure verte : travaux de cartographie et d'évaluation, études de financements possibles dans le cadre du programme Horizon 2020, évaluation de la contribution des normes techniques ;
- l'amélioration de l'accès au financement : mise en place d'ici 2014, en collaboration avec la Banque européenne d'investissement, d'un mécanisme de financement visant à soutenir les projets d'infrastructure verte ;
- le soutien aux projets d'infrastructure verte à l'échelle de l'UE : conduite d'ici fin 2015 d'une étude d'une étude afin d'évaluer les possibilités de créer un réseau d'infrastructure verte à l'échelle de l'UE.

D'ici 2017, la Commission examinera les progrès réalisés dans le développement de l'infrastructure verte et publiera un rapport sur les enseignements tirés et les recommandations pour l'action future.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/environment/nature/ecosystems/index_en.htm

Publication du rapport annuel sur la qualité des eaux de baignade en Europe

Selon le rapport annuel de l'Agence européenne pour l'environnement sur la qualité des eaux de baignade en Europe, au cours de l'année plus de 95% des sites de baignade sont conformes aux normes minimales de qualité de l'eau et 81% d'entre eux ont été classés comme excellents.

Le rapport, synthèse des données relatives aux eaux de baignade collectées par les autorités locales sur plus de 22.000 sites dans les 27 États membres de l'UE, en Croatie et en Suisse, et des niveaux de mesure des bactéries provenant des eaux usées et du bétail, conclut à une amélioration générale par rapport aux dernières statistiques disponibles, Chypre et le Luxembourg étant les meilleurs « élèves ».

Toutefois, près de 2% des sites de baignade situés au bord de la mer, des lacs et des rivières présentent une qualité insuffisante des eaux.

Pour accéder au rapport : <http://www.eea.europa.eu/fr/publications/qualite-des-eaux-de-baignade-4>



POLITIQUE DE COHESION

Soutien aux États membres les plus touchés par la crise

La Commission européenne a récemment proposé des mesures destinées à aider les pays les plus durement frappés par la crise à utiliser pleinement les fonds européens en vue de lutter contre le chômage des jeunes, de soutenir les PME et de financer de grands projets d'infrastructures.

La première mesure en faveur de la croissance pour la Grèce, Chypre et le Portugal, augmentera la contribution de l'UE dans les investissements au titre de la politique de la cohésion (mais n'exigera pas de fonds supplémentaires de l'UE), qui pourra être portée à 95 % au maximum du coût total et permettra ainsi d'alléger la pression sur les budgets nationaux.

La Commission propose aussi d'accorder un délai supplémentaire à la Roumanie et à la Slovaquie pour dépenser leur enveloppe de Fonds structurels. Cette mesure, qui est une prolongation d'une mesure arrivant à échéance fin 2013, permettra ainsi d'améliorer la sélection et la mise en œuvre de projets stratégiques, notamment pour promouvoir la compétitivité des PME et aider les jeunes à trouver un emploi.

RECHERCHE ET INNOVATION



eco-innovation
WITH BUSINESS MINDS FOR ENVIRONMENT

Éco-innovation: rapport sur les aides accordées aux PME dans le cadre du programme pour l'innovation et la compétitivité

La Commission européenne vient de publier un rapport sur les derniers résultats du volet Eco-innovation du programme européen pour l'innovation et la compétitivité (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »), qui a pour objectif de soutenir des projets éco-innovants mis en œuvre par des PME dans 5 secteurs (le recyclage des matériaux, l'eau, les matériaux de construction durables, les activités « vertes », le secteur de l'alimentation et des boissons).

Selon les résultats, les bénéfices du programme sont multiples :

- un retour sur investissement plus élevé que la moyenne (de 20 pour 1) ;
- la création d'emplois de qualité : chaque projet soutenu a permis la création de 8 emplois permanents à temps plein supplémentaires ;
- l'atténuation des effets sur l'environnement :
 - ⇒ une économie d'eau de 170 millions m³, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville européenne de 350.000 personnes ;
 - ⇒ la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 11,6 mt, y inclue la réduction des émissions de CO₂ grâce aux économies d'énergie, soit la consommation d'électricité annuelle de 1,7 million de ménages européens ;
 - ⇒ une réduction des déchets de 609.000 tonnes, soit la production annuelle de déchets d'une ville européenne de 125.000 habitants.

Au total, plus de 240 projets financés par l'initiative en faveur de l'éco-innovation sont déjà en cours. Ces projets ont été conçus principalement par de petites entreprises présentant des concepts novateurs nécessitant un capital initial pour valoriser leur potentiel de croissance.

Le dernier appel à propositions du volet Eco-Innovation a été lancé en mai dernier par la Commission européenne. Il devrait soutenir 45 autres projets pour un budget d'investissement de 31,5 millions d'€ (voir Echos d'Europe n°90, rubrique « Appels d'offres »).

Plus d'infos : <http://ec.europa.eu/environment/eco-innovation/>

SANTE ANIMALE

Moratoire sur les pesticides tueurs d'abeilles

La Commission vient de décider la restriction de l'utilisation de 3 pesticides appartenant à la famille des néonicotinoïdes (la clothianidine, l'imidaclopride et le thiaméthoxame) jugés nocifs pour la population des abeilles en Europe. Ces restrictions entreront en vigueur le 1er décembre 2013 et seront réexaminées au plus tard dans un délai de 2 ans. Elles visent des pesticides utilisés dans le traitement de végétaux, dont les céréales (à l'exception des céréales d'hiver), attirant les abeilles et les pollinisateurs.

Les États membres doivent ainsi retirer ou modifier les autorisations existantes pour se conformer aux restrictions de l'UE d'ici le 30 septembre 2013. L'utilisation des stocks existants peut être autorisée par les autorités nationales jusqu'au 30 novembre au plus tard.

Cette mesure s'inscrit dans la stratégie globale adoptée en 2010 par la Commission pour lutter contre le déclin de la population des abeilles d'Europe. Depuis lors, plusieurs actions ont été menées ou sont en cours : la désignation d'un laboratoire de référence de l'UE pour la santé des abeilles, l'augmentation de la participation financière de l'UE aux programmes apicoles nationaux, un cofinancement pour la réalisation d'études de surveillance dans 17 États membres volontaires (3,3 millions d'€ alloués en 2012), ainsi que des programmes de recherche de l'UE.



Plus d'infos : http://ec.europa.eu/food/animal/liveanimals/bees/neonicotinoids_en.htm

SITE CONSEILLE

Faciliter l'accès des PME au financement : la clé de la reprise économique

Les PME sont et seront le moteur de la reprise en Europe, selon la Commission européenne qui souhaite ainsi les aider à accéder plus facilement et plus rapidement à des moyens de financement. C'est pourquoi, elle vient de lancer un nouveau portail en ligne sur l'ensemble des instruments financiers européens destinés aux PME et vient de publier un guide d'information visant à encourager l'introduction en bourse des PME.

Lien vers [Le nouveau point d'accès unique à tous les instruments financiers de l'UE destinés aux PME](#)

En outre, un rapport conjoint de la Commission européenne et de la Banque européenne d'investissement présente les résultats des programmes de financement actuels ainsi que la nouvelle génération d'instruments financiers destinés aux PME. Il démontre qu'alors que la situation reste précaire, le soutien du groupe BEI aux PME a atteint 13 milliards d'€ en 2012, et qu'avec un budget de seulement 1,1 milliard d'€, la Commission a financé des garanties qui ont favorisé la mobilisation de prêts d'une valeur de plus de 13 milliards d'€, stimulant ainsi la croissance de près de 220.000 PME.

[Le guide d'information sur l'introduction en bourse des PME](#)

[Le rapport BEI/Commission](#)

AGENDA EUROPEEN

12 juin : Conférence sur le thème « Un air plus propre et une meilleure vie pour une économie bas carbone : les idées des régions pour 2014-2020 » organisée par la région Emilie-Romagne, Bruxelles

Information et inscription : <http://www.servizi.regione.emilia-romagna.it/IscrizioneConvegni/Iscrizione.aspx?6z%2bN8MruZcRUV1YCD0Elvg%3d%3d&Lang=EN>

13-14 juin : Assemblée générale de l'AEM, Le Grand-Bornan

Information et inscription : <http://www.promonte-aem.net/actualites/assemblee-generale-de-laem>

 **21 juin** : Conseil EcoFin

 **24-25 juin** : Conseil Agriculture et Pêche

 **24-28 juin** : Semaine européenne de l'énergie renouvelable 2013

Information et inscription : <http://www.eusew.eu/>



25 juin : Conseil Affaires générales

 **27-28 juin** : Conseil européen

2 juillet : Conférence sur « L'agenda numérique pour l'Europe : quel rôle pour les régions et les villes » organisée par le Comité des Régions, Bruxelles

Information et inscription : <http://www.cor.europa.eu/en/news/events/Pages/europe-2020-conference-digital-agenda.aspx>.

4-5 juillet : Séminaires sur les thèmes « Energies Marines Renouvelables dans l'espace Atlantique » et « Emploi industriel maritime : quelles stratégies d'avenir en Europe et dans les Régions » organisés par la CRPM, Nantes

Information et inscription :

5 juillet : Audition publique sur le thème « Entreprendre dans les îles : l'enthousiasme suffit-il ? » organisée par INSULEUR, le Réseau des Chambres de Commerce et d'industrie insulaires de l'UE

Information et inscription : <mailto:innovacionmallorca@camaras.org>

19-24 août : Summer School 2013 de l'ARE sur le thème « La croissance verte : les régions vers une Europe efficace en termes de ressources » organisée par l'Assemblée des Régions d'Europe, Nuköping (Suède)

Information et inscription : <http://www.aer.eu/fr/evenements/universite-dete/2010-2019/aer-summer-schools-2013.html>

13-26 octobre : 6^{ème} Sommet et Mission EUROINDIA, Tamil Nadu, Andhra Pradesh, (Hyderabad), Gujarat (Inde)

Information et inscription : www.the-euroindia-centre.org

 = Événements institutionnels

APPELS D'OFFRES

DERNIERS APPELS D'OFFRES

AUDIOVISUEL

- ☆ Action préparatoire «Circulation des films à l'ère numérique» — Appel à propositions 2013
Echéance : 6 septembre 2013
JOUE C n°140 du 18 mai 2013, page 14
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2013:140:0014:0015:FR:PDF>
- ☆ Appel à propositions — EACEA/08/13 — MEDIA 2007 — Soutien à la mise en œuvre de projets pilotes
Echéance : 15 juillet 2013
JOUE C n°142 du 22 mai 2013, page 4
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2013:142:0004:0005:FR:PDF>

JEUNESSE

- ☆ Appel à propositions — EACEA/06/13 — Programme «Jeunesse en action» — Action 4.6 — Partenariats
Echéance : 5 septembre 2013
JOUE C n°128 du 28 mai 2013, page 4
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2013:148:0004:0007:FR:PDF>
- ☆ Appel à propositions — EACEA/12/13 — Programme «Jeunesse en Action» — Action 4.3 — Soutien à la mobilité d'animateurs de jeunes
Echéance : 10 septembre 2013
JOUE C n°150 du 29 mai 2013, page 20
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2013:150:0020:0023:FR:PDF>

RECHERCHE ET INNOVATION

- ☆ Appel à propositions 2013 du programme Eco-Innovation
Echéance : 5 septembre 2013
<http://ec.europa.eu/environment/eco-innovation/files/docs/getting-funds/2013/call-for-proposals-2013.pdf>

SOCIETE DE L'INFORMATION

- ☆ Appel à manifestation d'intérêt en vue de la sélection du registre du TLD.eu
Echéance : 20 juin 2013
JOUE C n°134 du 14 mai 2013, page 10
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2013:134:0010:0033:FR:PDF>

APPELS D'OFFRES EN COURS

AUDIOVISUEL

- ☆ MEDIA 2007 — EACEA/07/13 (18 juin 2013)
- ☆ MEDIA 2007—EACEA/09/13 (23 juin 2013)
- ☆ MEDIA 2007 — EACEA/21/12 (1^{er} juillet 2013)
- ☆ MEDIA 2007 — EACEA/25/12 (1^{er} octobre 2013)

CITOYENNETE

- ☆ Programme «L'Europe pour les citoyens» (2007-2013) : Action 1 Mesure 1.1 Rencontres de citoyens liées au jumelage de villes (1^{er} septembre 2013), Action 1 Mesure 1.2 Réseaux thématiques de villes jumelées (1^{er} septembre 2013)

EDUCATION ET FORMATION

- ☆ EACEA/45/12 — Programme de mobilité universitaire INTRA-ACP (10 juin 2013)
- ☆ EAC/S05/13 (29 août 2013)
- ☆ EACEA/04/13 (16 septembre 2013)
- ☆ EAC/S07/12 — Comenius, Grundtvig formation continue (17 septembre 2013), Grundtvig, Programme transversal visites d'étude (15 octobre 2013)

ENVIRONNEMENT

- ☆ Appel à propositions LIFE+ pour 2013 (25 juin 2013)
- ☆ 2ème appel à propositions dans le cadre du captage et de stockage géologique du CO₂ (3 juillet 2013)

JEUNESSE

- ☆ EACEA/11/13 (27 juin 2013)

RECHERCHE ET INNOVATION

- ☆ FP7-PEOPLE-2013-IEF (14 août 2013)
- ☆ FP7-PEOPLE-2013-IIF (14 août 2013)
- ☆ FP7-PEOPLE-2013-IOF (14 août 2013)
- ☆ ENIAC-2013-2 (23 août 2013)
- ☆ FP7-PEOPLE-2013-CIG (18 septembre 2013)
- ☆ Appel à propositions au titre du programme de travail du programme européen de recherche en métrologie (EMRP) (1^{er} octobre 2013)
- ☆ ERC-2013-PoC (3 octobre 2013)

SOCIETE DE L'INFORMATION

- ☆ Experts indépendants pour le programme « Internet plus sûr » (30 décembre 2013)

SPORT

- ☆ EAC/S03/13 (19 juillet 2013)

TRANSPORTS

- ☆ MARCO POLO (23 août 2013)

OFFRES DE PARTENARIAT

CITOYENNETE

La municipalité de Falkenberg (Suède) souhaite participer en tant que partenaire dans le cadre du programme européen sur les droits fondamentaux et la citoyenneté à un projet ayant pour objectif le développement du travail sur les questions égalitaires dans différentes organisations, dont les écoles.

ENTREPRISES ET INDUSTRIE

L'Université technique de Cartagena (Espagne) souhaite participer en tant que partenaire à un projet ayant pour objectif d'encourager et soutenir l'esprit d'entreprise en matière de TIC (applications pour la dernière génération d'appareils mobiles) dans le cadre de l'appel à propositions 2013 Erasmus pour les jeunes entrepreneurs. Date limite : 9 juillet 2013

JUMELAGE

La municipalité de Telve Valsugana (Italie) cherche dans le cadre du programme « L'Europe pour les citoyens » (mesure 1.2 sur le jumelage) une ville partenaire (de 2.000 à 5.000 habitants) pour un projet de jumelage portant la musique, la culture et la jeunesse. Date limite : 30 juin 2013.

La municipalité de Falkenberg (Suède) cherche dans le cadre du programme « L'Europe pour les citoyens » (mesure 1.2 sur le jumelage) une ville partenaire pour un projet de jumelage portant sur l'échange d'expériences sur comment développer et maintenir un centre-ville attractif.

RECHERCHE ET INNOVATION

L'agence régionale de développement de Murcie (Espagne) souhaite rejoindre en tant que partenaire un consortium dans le cadre de l'appel « Vers des clusters de classe mondiale – Promouvoir des clusters d'excellence ».

Le Conseil du Comté d'Essex (Royaume-Uni) souhaite rejoindre en tant que partenaire un consortium dans le cadre de l'appel relatif à la plateforme européenne du design et de l'innovation.

⇒ Le détail des offres de partenariat (contacts et fiches techniques des projets) sera envoyé sur demande

CONSULTATIONS

AFFAIRES MARITIMES ET PECHE

Instruments juridiques applicables aux aides d'État dans le secteur de la pêche

Consultation ouverte jusqu'au 17 juin 2013

Pour y participer : http://ec.europa.eu/dgs/maritimeaffairs_fisheries/consultations/state-aid/index_fr.htm

La pêche artisanale au filet maillant dérivant

Consultation ouverte jusqu'au 28 juin 2013

Pour y participer : http://ec.europa.eu/dgs/maritimeaffairs_fisheries/consultations/driftnet/index_en.htm

Révision éventuelle du règlement relatif aux autorisations pour les activités de pêche

Consultation ouverte jusqu'au 19 juillet 2013

Pour y participer : http://ec.europa.eu/dgs/maritimeaffairs_fisheries/consultations/far/index_en.htm

CONCURRENCE

Règles de l'UE relatives au contrôle des concentrations – Projet de révision de la procédure simplifiée et du règlement d'application du règlement sur les concentrations

Consultation ouverte jusqu'au 19 juin 2013

Pour y participer : http://ec.europa.eu/competition/consultations/2013_merger_regulation/index_en.html

Un projet de règlement général d'exemption par catégorie (RGEC) concernant les aides d'État

Consultation ouverte jusqu'au 26 juin 2013

Pour y participer : http://ec.europa.eu/competition/consultations/2013_gber/index_en.html

ENVIRONNEMENT

Le nouveau cadre politique de l'UE en matière de sécurité et santé au travail

Consultation ouverte jusqu'au 26 juillet 2013

Pour y participer : <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=699&consultId=13&furtherConsult=yes>

ENERGIE ET CLIMAT

L'accord international de 2015 sur le changement climatique

Consultation ouverte jusqu'au 26 juin 2013

Pour y participer : http://ec.europa.eu/clima/consultations/0020/index_en.htm

Le contenu d'un cadre pour 2030 pour les politiques en matière de climat et d'énergie

Consultation ouverte jusqu'au 2 juillet 2013

Pour y participer : http://ec.europa.eu/energy/consultations/20130702_green_paper_2030_en.htm

Le futur du captage et du stockage du carbone en Europe

Consultation ouverte jusqu'au 2 juillet 2013

Pour y participer : http://ec.europa.eu/energy/coal/ccs_en.htm

ENTREPRISES

Les applications des programmes européens de navigation par satellite (Galileo et EGNOS)

Consultation ouverte jusqu'au 14 juillet 2013

Pour y participer : http://ec.europa.eu/entreprise/policies/satnav/pubconsult/index_en.htm

MARCHE INTERIEUR

Le livre vert sur le financement à long terme de l'économie européenne

Consultation ouverte jusqu'au 25 juin 2013

Pour y participer : http://ec.europa.eu/internal_market/consultations/2013/long-term-financing/index_fr.htm

Réforme structurelle du secteur bancaire de l'Union européenne

Consultation ouverte jusqu'au 3 juillet 2013

Pour y participer : http://ec.europa.eu/internal_market/consultations/2013/banking-structural-reform/index_fr.htm

Le Livre vert sur l'assurance des catastrophes naturelles et d'origine humaine

Consultation ouverte jusqu'au 15 juillet 2013

Pour y participer : http://ec.europa.eu/internal_market/consultations/2013/disasters-insurance/index_fr.htm

Système européen de surveillance financière

Consultation ouverte jusqu'au 19 juillet 2013

Pour y participer : http://ec.europa.eu/internal_market/consultations/2013/esfs/index_fr.htm

SOCIETE DE L'INFORMATION

Livre vert « Se préparer à un monde audiovisuel totalement convergent: croissance, création et valeurs »

Consultation ouverte jusqu'au 31 août 2013

Pour y participer : <http://ec.europa.eu/digital-agenda/en/telecoms-and-internet>

Commandez vos documents par fax ou par courrier électronique**Destinataire : Antenne C.T.C.**Tél : 00.322.235.86.12 – Fax : 00.322.235.86.65 – Courriel : ctc.bruxelles@skynet.be

EXPÉDITEUR:
SERVICE:
ADRESSE:
TÉLÉPHONE:
TÉLÉCOPIE:

AFFAIRES MARTIMES ET PECHE

- Proposition de règlement modifiant le règlement (CE) n°302/2009 du Conseil relatif à un plan pluriannuel de reconstitution des stocks de thon rouge dans l'Atlantique Est et la Méditerranée
Doc COM (2013) 250 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2013:0250:FIN:FR:PDF>
- Communication de la Commission européenne « Les ports: un moteur pour la croissance »
COM(2013) 295 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2013:0295:FIN:FR:PDF>
- Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant un cadre pour l'accès au marché des services portuaires et la transparence financière des ports
Doc COM (2013) 296 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2013:0296:FIN:FR:PDF>

AGRICULTURE

- Règlement d'exécution (UE) n° 398/2013 de la Commission du 30 avril 2013 modifiant le règlement (CE) n° 883/2006 portant modalités d'application du règlement (CE) n° 1290/2005 du Conseil en ce qui concerne la tenue des comptes des organismes payeurs, les déclarations de dépenses et de recettes et les conditions de remboursement des dépenses dans le cadre du FEAGA et du FEADER
JOUE L n° 120 du 1^{er} mai 2013, page 9
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2013:120:0009:0010:FR:PDF>

CITOYENNETE

- Rapport 2013 sur la citoyenneté de l'Union Citoyens de l'Union: vos droits, votre avenir
COM(2013) 269 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2013:0269:FIN:FR:PDF>

CONCURRENCE

- Rapport de la Commission sur la politique de concurrence 2012
Doc COM (2013) 257 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2013:0257:FIN:FR:PDF>
- Avis du Comité des régions sur les «Lignes directrices de l'UE pour les aides d'État au sauvetage et à la restructuration d'entreprises en difficulté»
JOUE C n°139 du 17 mai 2013, page 17
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2013:139:0017:0021:FR:PDF>

CONSEIL EUROPEEN

- Conclusions du Conseil européen du 22 mai 2013
http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/ec/137218.pdf

CROISSANCE ET EMPLOI

- Communication de la Commission – Semestre européen 2013 : recommandations par pays sortir l'Europe de la crise
Doc COM (2013) 350 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2013:0350:FIN:FR:PDF>
- Recommandation du Conseil concernant le programme national de réforme de la France pour 2013 et portant avis du Conseil sur le programme de stabilité de la France pour la période 2012-2017
Doc COM (2013) 360 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2013:0360:FIN:FR:PDF>
- Document de travail des services de la Commission - Évaluation du programme national de réforme et du programme de stabilité 2013 de la France
Doc SWD(2013) 360 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=SWD:2013:0360:FIN:FR:PDF>
- Recommandation du Conseil pour qu'il soit mis fin à la situation de déficit public excessif en France
Doc COM (2013) 384 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2013:0384:FIN:FR:PDF>
- Document de travail des services de la Commission - Analyse par les services de la Commission de la situation budgétaire en France comme suite à l'adoption de la recommandation du Conseil à la France du 2 décembre 2009 pour qu'il soit mis fin à la situation de déficit public excessif en France
Doc SWD (2013) 384 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=SWD:2013:0384:FIN:FR:PDF>

CULTURE

- Proposition de directive relative à la restitution de biens culturels ayant quitté illicitement le territoire d'un État membre
DOC COM (2013) 311 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2013:0311:FIN:FR:PDF>
- Résumé de l'analyse d'impact de la Commission accompagnant la proposition de directive relative à la restitution de biens culturels ayant quitté illicitement le territoire d'un État membre
Doc SWD (2013) 188 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=SWD:2013:0188:FIN:FR:PDF>

DECENTRALISATION

- Avis du Comité des régions sur «La décentralisation dans l'Union européenne et la place de l'autonomie locale et régionale dans l'élaboration des politiques de l'UE et leur mise en œuvre»
JOUE C n°139 du 17 mai 2013, page 39
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2013:139:0039:0045:FR:PDF>

DEVELOPPEMENT

- Communication de la Commission « Accorder une autonomie accrue aux autorités locales dans les pays partenaires pour une meilleure gouvernance et des résultats plus concrets en matière de développement »
COM(2013) 280 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2013:0280:FIN:FR:PDF>

EDUCATION ET FORMATION

- Avis du Comité des régions — «Repenser l'éducation»
JOUE C n°139 du 17 mai 2013, page 51
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2013:139:0051:0058:FR:PDF>

EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

- Avis du Comité des régions sur le «Fonds européen d'aide aux plus démunis»
JOUE C n°139 du 17 mai 2013, page 59
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2013:139:0059:0067:FR:PDF>

ENTREPRISES ET INDUSTRIE

- Avis du Comité des régions sur «Une industrie européenne plus forte au service de la croissance et de la relance économique»
JOUE C n°139 du 17 mai 2013, page 11
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2013:139:0011:0016:FR:PDF>

EURO

- Communication de la Commission : Questions liées à la poursuite de l'émission de pièces de 1 et 2 cents
Doc COM (2013) 281 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2013:0281:FIN:FR:PDF>

ENVIRONNEMENT

- Communication de la Commission « Infrastructure verte – Renforcer le capital naturel de l'Europe »
COM(2013) 249 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2013:0249:FIN:FR:PDF>

FINANCEMENT

- Avis du Comité des régions sur les «Synergies entre l'investissement privé et le financement public aux niveaux local et régional»
JOUE C n°139 du 17 mai 2013, page 4
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2013:139:0004:0010:FR:PDF>

POLITIQUE DE COHESION

- Proposition de règlement modifiant le règlement (CE) n° 1083/2006 du Conseil en ce qui concerne certaines dispositions ayant trait à la gestion financière pour certains États membres qui connaissent ou risquent de connaître de graves difficultés quant à leur stabilité financière et aux règles de dégageement pour certains États membres
Doc COM (2013) 301 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2013:0301:FIN:FR:PDF>

RECHERCHE ET INNOVATION

- Rapport sur le volet Eco-Innovation du programme pour l'innovation et la compétitivité
http://ec.europa.eu/environment/eco-innovation/files/docs/publi/executive_summary_eco-innovation_results.pdf
- Avis du Comité des régions — «Renforcement et canalisation de la coopération internationale de l'UE dans la recherche et l'innovation»
JOUE C n°139 du 17 mai 2013, page 46
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2013:139:0046:0050:FR:PDF>

SOCIETE DE L'INFORMATION

- Avis du Comité des régions — «Exploiter le potentiel de l'informatique en nuage en Europe»
JOUE C n°139 du 17 mai 2013, page 35
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2013:139:0035:0038:FR:PDF>

TRANSPORTS

- Communication de la Commission « Le programme Marco Polo - Résultats et perspectives »
COM(2013) 278 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2013:0278:FIN:FR:PDF>